



DECONFINEMENT SCOLAIRE DES ELEVES

❖ PROJET DE PROTOCOLE SANITAIRE -

CONTEXTE

La situation sanitaire du pays, liée au Coronavirus Covid-19, implique la fermeture des écoles, collèges et lycées depuis le lundi 16 mars 2020.

Une continuité pédagogique a été mise en place et a permis de maintenir un contact régulier entre leurs professeurs et la très grande majorité des élèves. Le Président de la République, le Premier Ministre et son gouvernement ont choisi de rouvrir les écoles et les établissements scolaires, progressivement, à partir du 12 mai 2020 dans le respect des prescriptions sanitaires émises par les autorités.

Le présent protocole sanitaire vise à préciser les modalités de réouverture de notre école après le confinement, en s'appuyant sur 5 principes généraux :

- ❖ Respecter les gestes barrières**
- ❖ Maintenir la distanciation sociale**
- ❖ Limiter au maximum le brassage des élèves**
- ❖ Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et du matériel**
- ❖ Former les élèves à appliquer les gestes barrières et prendre en charge un cas présentant des symptômes du COVID 19.**

CADRE GENERAL – FONCTIONNEMENT ET MODALITES D'ACCUEIL

Les élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 reprendront la classe à partir du mardi 12 mai 2020.

- ❖ Dans le respect strict du protocole sanitaire avec des groupes limités (10 à 12 élèves maximum par classe).
- ❖ La classe sera partagée en 2 groupes si l'effectif est supérieur à 12.
- ❖ Le groupe classe aura cours, **en présentiel** quatre demi-journées par semaine et en fonction de l'emploi du temps retenu ci - après.
- ❖ L'autre ½ journée sera réservée à un travail à distance qui se réalisera dans la lignée de la période de confinement mais aussi en favorisant le travail donné en autonomie.
- ❖ La scolarisation des élèves en présentiel repose sur le libre choix des familles. L'élève qui n'est pas en présentiel reste en lien avec l'école et suit un enseignement à distance.
- ❖ En cas d'enseignant absent, votre enfant sera dirigé dans une autre classe, à la condition que son effectif ne dépasse pas la limite fixée.
- ❖ L'emploi du temps restera modulable donc révisable en fonction des effectifs des groupes d'élèves par classe.

RETOUR A L'ECOLE DES CLASSES ET EMPLOI DU TEMPS DES ELEVES

Du mardi 12 mai au mardi 19 mai, la prise en charge de votre enfant s'effectuera de la manière suivante :

ORGANISATION SUR LA SEMAINE 1 ET 2

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
MATIN	MATIN	MATIN	MATIN
Enseignant : Mme LEGER AESH : Mme VERMELEN Niveau : CM2 Groupe A Effectif prévisionnel : 8 Horaires : 8H30-11H30	Enseignant : Mme LEGER AESH : Mme VERMELEN Niveau : CM2 Groupe A Effectif prévisionnel : 8 Horaires : 8H30-11H30	Enseignant : Mme REGNIER AESH : Mme PAGET Niveau : CE2 Groupe A Effectif prévisionnel : 7 Horaires : 8 H 30 11 H 30	Enseignant : Mme REGNIER AESH : Mme PAGET Niveau : CE2 Groupe A Effectif prévisionnel : 7 Horaires : 8 H 30 - 11 H 30
Enseignant : M. BAYART Niveau : CM2 Groupe A Effectif prévisionnel : 6 Horaires : 8H30 - 11H30	Enseignant : M. BAYART Niveau : CM2 Groupe A Effectif prévisionnel : 6 Horaires : 8H30 - 11H30	Enseignant : Mme LEMOINE Niveau : CE2 Groupe A Effectif prévisionnel : 8 Horaires : 8 H 30 11 H 30	Enseignant : Mme LEMOINE Niveau : CE2 Groupe A Effectif prévisionnel : 8 Horaires : 8 H 30 - 11 H 30
Enseignant : Mme LHOIR Niveau : CM1 AESH Mme CRETEUR Groupe A Effectif prévisionnel : 5 Horaires : 8 h 35 – 11h 35	Enseignant : Mme LHOIR Niveau : CM1 AESH Mme CRETEUR Groupe A Effectif prévisionnel : 5 Horaires : 8 h 35 – 11h 35	Enseignant : Mme JASNIN Niveau : CE1 Groupe A + B Effectif prévisionnel : 7 Horaires : 8 H 30 – 11 H 30	Enseignant : Mme JASNIN Niveau : CE1 Groupe A + B Effectif prévisionnel : 7 Horaires : 8 H 30 – 11 H 30
Enseignant : Mme BEYLEMANS Niveau : CM1 Groupe A Effectif prévisionnel : 6 Horaires : 8 H 35-11H 35	Enseignant : Mme BEYLEMANS Niveau : CM1 Groupe A Effectif prévisionnel : 6 Horaires : 8 H 35 – 11H 35	Enseignant : Mme FRESKO AESH : Mme BEAUVARLET Niveau : CP Groupe A Effectif prévisionnel : 7 Horaires : 8 H 35 – 11H 35	Enseignant : Mme FRESKO AESH : Mme BEAUVARLET Niveau : CP Groupe A Effectif prévisionnel : 7 Horaires : 8 H 35 – 11 H 35
		Enseignant : POREZ Niveau : CP AESH : Mme BEAUVARLET Groupe A Effectif prévisionnel : 4 Horaires : 8 H 35 – 11 H 35	Enseignant : POREZ Niveau : CP Groupe A Effectif prévisionnel : 4 Horaires : 8 H 35 – 11H 35
Effectif 24	24	33	33
TOTAL			

APRES-MIDI	APRES-MIDI	APRES-MIDI	APRES-MIDI
Enseignant : Mme MAILLARD Niveau : CE2 AESH : Mme PAGET Groupe A Effectif prévisionnel : 7 Horaires : 8 H 30 - 11 H 30	Enseignant : Mme MAILLARD Niveau : CE2 AESH : Mme PAGET Groupe A Effectif prévisionnel : 7 Horaires : 8 H 30 - 11 H 30	Enseignant : Mme LEGER Niveau : CM2 AESH : Mme VERMELEN Groupe A Effectif prévisionnel : 8 Horaires : 8H30-11H30	Enseignant : Mme LEGER Niveau : CM2 AESH : Mme VERMELEN Groupe A Effectif prévisionnel : 8 Horaires : 8H30-11H30
Enseignant : Mme LEMOINE Niveau : CE2 Groupe A Effectif prévisionnel : 8 Horaires : 8 H 30 - 11 H 30	Enseignant : Mme LEMOINE Niveau : CE2 Groupe A Effectif prévisionnel : 8 Horaires : 8 H 30 - 11 H 30	Enseignant : M. BAYART Niveau : CM2 Groupe A Effectif prévisionnel : 5 Horaires : 8H30-11H30	Enseignant : M. BAYART Niveau : CM2 Groupe A : Effectif prévisionnel : 5 Horaires : 8H30-11H30
Enseignant : Mme LECLERCQ Niveau : CE1 Groupe A + B Effectif prévisionnel : 7 Horaires : 8 H 30 – 11 H 30	Enseignant : Mme LECLERCQ Niveau : CE1 Groupe A + B Effectif prévisionnel : 7 Horaires : 8 H 30 – 11 H 30	Enseignant : Mme LHOIR Niveau : CM1 AESH : Mme CRETEUR Groupe A Effectif prévisionnel : 5 Horaires: 8 H 35 – 11 H 35	Enseignant : Mme LHOIR Niveau : CM1 AESH : Mme CRETEUR Groupe A Effectif prévisionnel : 5 Horaires : 8 h 35 – 11 h 35
Enseignant : Mme FRESKO Niveau : CP AESH : Mme BEAUVARLET Groupe A Effectif prévisionnel : 7 Horaires : 8 H 35 – 11H 35	Enseignant : Mme FRESKO Niveau : CP AESH : Mme BEAUVARLET Groupe A Effectif prévisionnel : 7 Horaires : 8 H 35 – 11H 35	Enseignant : Mme FOURRIER Niveau : CM1 Groupe A Effectif prévisionnel : 6 Horaires: 8 H 35 – 11 H 35	Enseignant : Mme FOURRIER Niveau : CM1 Groupe A Effectif prévisionnel : 6 Horaires : 8 H 35 – 11H 35
Enseignant : Mme POREZ Niveau : CP Groupe A Effectif prévisionnel : 4	Enseignant : Mme POREZ Niveau : CP Groupe A Effectif prévisionnel : 4		
Effectif TOTAL 33	33	24	24

Madame Léa GHEZZALI, service civique sera affectée aux tâches administratives.

MODALITES D'ACCUEIL ET DE SORTIE DES ELEVES

- ❖ Les entrées et les sorties des élèves seront échelonnées et les 2 accès à l'école seront employés pour limiter le brassage des élèves. Il est important **de bien prendre en compte l'emploi du temps de votre enfant et de bien respecter les horaires** pour éviter un engorgement aux entrées ou aux sorties des élèves.

HORAIRES DES ENTREES ET DES SORTIES :

Pour le cycle 3 (CM1/CM2)

CM1	<u>LUNDI</u>	<u>MARDI</u>	<u>JEUDI</u>	<u>VENDREDI</u>
Mme LHOIR Mmes BEYLEMANS et FOURRIER Entrées et sorties <u>GRILLE - Côté GARDERIE</u>	Matin Accueil : 8h35-8h45 Sortie : 11h35	Matin Accueil : 8h35-8h45 Sortie : 11h35	Après-midi Accueil : 13h35-13h45 Sortie : 16h35	Après-midi Accueil : 13h35-13h45 Sortie : 16h35
CM2 Mme LEGER et M BAYART Entrées et sorties <u>GRILLE HABITUELLE</u>	Matin Accueil : 8h20 Sortie : 11h30	Matin Accueil : 8h20 Sortie : 11h30	Après-midi Accueil : 13h20 Sortie : 16h30	Après-midi Accueil : 13h20 Sortie : 16h30
ULIS	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>

Pour le cycle 2 (CP/CE1/CE2)

	<u>LUNDI</u>	<u>MARDI</u>	<u>JEUDI</u>	<u>VENDREDI</u>
CP Mme FRESKO Mme POREZ Entrées et sorties <u>GRILLE - Côté GARDERIE</u>	Après-midi Accueil 13h35-13h45 Sortie: 16h35	Après-midi Accueil 13h35-13h45 Sortie: 16h35	Matin Accueil 8h35-8h45 Sortie: 11h35	Matin Accueil 8h35-8h45 Sortie: 11h35
CE1	Après midi	Après midi	Matin	Matin

Mme JASNIN Mme LECLERCQ Entrées et sorties <u>GRILLE - Côté GARDERIE</u>	Accueil 13H20-13H30 Sortie: 16h30	Accueil 13H20-13H30 Sortie: 16h30	Accueil 8h20-8h30 Sortie:11h30	Accueil 8h20-8h30 Sortie:11h30
CE2 Mme LEMOINE Mmes REGNIER - MAILLARD Entrées et sorties <u>GRILLE HABITUELLE</u>	Après-midi Accueil : 13h20-13h30 Sortie:16h30	Après-midi Accueil : 13h20-13h30 Sortie : 16h30	Matin Accueil : 8h20-8h30 Sortie : 11h30	Matin Accueil : 8h20 - 8h30 Sortie : 11h30
<i>ULIS *</i> Mme SORET	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>	<i>A déterminer</i>

* Pour les élèves bénéficiant d'un transport scolaire, négociation en cours avec le Département

- ❖ Il faudra donc bien respecter les règles de distanciation physique aux entrées et sorties des élèves.
- ❖ Les parents devront contrôler la température de leur enfant avant d'aller à l'école.
- ❖ Un enseignant sera présent à chacune des 2 grilles pour filtrer les arrivées et le flux des personnes en fonction d'un planning préétabli.
- ❖ Les parents ne pourront pas pénétrer dans l'enceinte de l'école. Ils devront également éviter les attroupements aux grilles au moment de l'entrée et de la sortie.
- ❖ Un élève qui ne respecte pas le principe des gestes barrières ne sera plus accepté à l'école après information et accord de Mme l'Inspectrice.

- ❖ Afin de faire respecter la distanciation physique à l'entrée des élèves, un marquage au sol permettra aux élèves de se positionner.
- ❖ Les portes d'entrée, les accès aux couloirs et aux classes resteront ouverts dans la limite du possible pour éviter les points de contact.
- ❖ A l'arrivée à l'école, avant et après la récréation, après le passage aux toilettes, l'élève sera dirigé vers les sanitaires (Bâtiments A et B). Il se lavera les mains sous la responsabilité de l'enseignant qui aura pris en compte la capacité d'accueil strict des sanitaires. Un agent communal veillera à l'entretien des sanitaires.
- ❖ Un sens de circulation prioritaire sera défini dans le respect des règles d'incendie pour limiter les croisements (cf. ANNEXE 1 Plan de masse de l'école Bât. A)

AMENAGEMENT DES SALLES DE CLASSE

- ❖ Les classes seront aménagées de manière à respecter la distanciation physique (4m² par élève).
- ❖ Une distance suffisante sera laissée entre les vêtements au niveau des porte-manteaux qui seront étiquetés au nom de l'enfant.
- ❖ Le matériel personnel doit être apporté par l'élève (trousse équipée, cahiers etc.) et conservé ensuite dans son sac. Il ne doit pas être partagé.
- ❖ Aucun prêt de matériel (stylo, feutre, ...) ne sera autorisé.
- ❖ L'enfant sera en possession d'un paquet de mouchoirs en papier à usage unique, ainsi que d'une gourde ou d'une bouteille d'eau.
- ❖ Les salles de classe seront aérées avant l'entrée en classe, durant la récréation et lors du nettoyage des locaux.

RECREATIONS

- ❖ Les récréations seront échelonnées par niveau de classe en évitant que les élèves se croisent en sortant ou en entrant selon un planning préétabli et en fonction de la rotation des classes.
- ❖ La cour de récréation sera cloisonnée en 3 zones suffisamment espacées pour respecter une superficie d'environ 15 m² par élève.
- ❖ Durant les récréations, les jeux de contact, de ballon à main et tous ceux qui impliquent de se passer des objets sont proscrits.
- ❖ Les élèves procéderont au lavage des mains avant de rentrer en classe sous la responsabilité de l'enseignant.

RENFORCEMENT DES MESURES D'HYGIENE SANITAIRE - LAVAGE DES MAINS

- ❖ Une formation aux gestes barrières sera effectuée dès le jour de rentrée pour tous les élèves.
- ❖ Les élèves se laveront les mains à l'eau et au savon et les essuieront avec une serviette à usage unique. C'est une mesure d'hygiène efficace pour prévenir la transmission du virus



- ❖ Il sera interdit de boire directement au robinet. Les élèves devront se munir d'une bouteille d'eau ou d'une gourde.
- ❖ Le personnel communal s'assurera que les sanitaires aient en permanence : savon liquide, essuie-mains papier à usage unique et papier toilettes.
- ❖ Le personnel communal évacuera les poubelles aussi souvent que nécessaire et au moins 1 fois / jour dans les sanitaires et dans les cours de récréation.

RAPPEL DES GESTES BARRIERES



PORT DU MASQUE

- ❖ Des masques seront délivrés par l'Education Nationale aux enseignants et aux personnels non enseignants en contact avec les élèves.
- ❖ Le port du masque complète les gestes barrières, il n'est pas obligatoire pour les élèves du 1^{er} degré.
Il reste à la convenance des parents. L'école prévoit de remettre un masque anti-projection, homologué à chaque élève après accord des familles.
- ❖ Si l'élève porte un masque, il devra être éduqué à le porter (Cf - ANNEXE 2)

NETTOYAGE ET DESINFECTION DES LOCAUX

- ❖ L'entretien des locaux sera renforcé et les procédures de nettoyage adaptées aux risques de contamination par le coronavirus Covid- 19.
- ❖ Deux brigades de nettoyage chacune composées de 2 agents territoriaux seront exclusivement affectées à l'entretien des locaux et présentes à l'école (une équipe le matin, une équipe l'après-midi)
- ❖ Le nettoyage approfondi des locaux se fera en 2 étapes :
 - ✓ 1^{ère} étape : le nettoyage
 - ✓ 2^{ème} étape : la désinfection
- ❖ Les sanitaires et les parties communes seront utilisés tout au long de la journée.
- ❖ La fréquence de nettoyage approfondi sera donc augmentée dans les espaces utilisés, les zones fréquemment touchées et les usages multiples :
 - ✓ Sanitaires : toilettes, lavabos, robinets, chasses d'eau, loquets, interrupteurs ...
 - ✓ Points de contact : poignées de portes et de fenêtres, interrupteurs, rampes d'escalier
- ❖ Les salles de classe bénéficieront d'un nettoyage approfondi des tables et des chaises avant l'arrivée des élèves.
- ❖ Les classes seront aérées au moment du nettoyage entre 10 à 15 min.

QUELLE PROCEDURE EN CAS DE SUSPICION DU VIRUS ?

En cas de symptômes évocateurs avec ou sans fièvre (37,8°C) chez un élève : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre
...

- ❖ L'enfant sera isolé immédiatement dans une pièce avec un masque.
- ❖ La température de l'enfant sera systématiquement prise avec un thermomètre sans contact.
- ❖ Les parents seront contactés pour un retour au domicile ou l'enfant sera pris en charge par le 15.
- ❖ Les parents devront se rapprocher de leur médecin traitant pour la réalisation d'un test de dépistage.

En cas de test positif :

- ❖ La collectivité de rattachement et les services académiques seront informés.
- ❖ Les services académiques définissent en lien avec les autorités sanitaires les modalités de dépistage des autres élèves et des personnels.
- ❖ La famille est accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par un médecin ou un membre de l'équipe mobile locale COVID-19 pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée étant donné le contexte.
- ❖ Information des personnels et des parents des élèves ayant pu entrer en contact avec l'enfant malade
- ❖ Un protocole spécifique de nettoyage et de désinfection des locaux est alors mis en place.

Chers Parents,

Vous venez de recevoir le protocole sanitaire de notre école, qui vous a été transmis par l'enseignant de votre enfant via le canal numérique habituel depuis notre début de confinement.

Ce document sera consultable sur le site de la mairie et la page Facebook de l'APE dès la fin de cette semaine.

Ce présent protocole est valable pour la rentrée du 12 mai jusqu'au 19 mai inclus.

❖ Semaine 1 : Du mardi 12 mai au vendredi 15 mai

❖ Semaine 2 : Le lundi 18 mai et le mardi 19 mai

Il n'y aura pas classe le 21 et le 22 mai : Pont de l'Ascension

Vous serez de nouveau consultés sur la reprise de votre enfant à l'école à partir de la semaine prochaine pour une rentrée en classe à partir du lundi 25 mai.

Notre protocole est donc susceptible d'être ajusté ou adapté en fonction du nombre d'élèves attendu et des contraintes liées à la mise en œuvre du protocole sanitaire (prise en compte de ces 2 premières semaines et de l'évolution de la crise sanitaire)

Si vous le souhaitez et si vous restez indécis, vous pouvez être accompagnés dans le retour à l'école de votre enfant par le Docteur LESAGE (médecin scolaire au Centre Médico-Scolaire de Cambrai) ou de Mme LABADENS , infirmière scolaire du secteur de Collège d'IWUY (sylvie.labadens@ac-lille.fr)

Vous avez un rôle actif à jouer dans le respect des gestes barrières et dans la réussite du retour en classe des élèves.

Je compte sur votre collaboration .

La directrice,
Florence REGNIER